

N° 2023/019

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ**

Département : **ARDÈCHE** - Arrondissement : **PRIVAS** – Commune : **COUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers en exercice : 19

Séance du lundi 24 avril 2023

Par suite d'une convocation en date du 18 avril 2023, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de COUX se sont réunis à la Mairie de COUX le lundi 24 avril 2023 à 19h30 sous la présidence de **M. JEANNE Jean-Pierre, Maire de COUX**, pour le début du Conseil Municipal à 19h36.

Étaient présents :

M. ALLIER Jérôme	Mme CHIVELAS Brigitte
M. AUBERT Michel	Mme GAGNARD Céline
M. CROS Samuel	Mme GIGON Christine
M. DEDIDIER Sylvain	Mme NURY Cassandra
M. FLECHON Vincent	Mme SAUVEBELLE Sarah
M. HERNANDEZ Guy	Mme VALLIER France
M. LECOMTE Marc	
M. LEFEBVRE Jacques	
M. THÉRY Jacques	
M. VOLLE Stéphane	

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents avant donné procuration

Mme **CROS** Christelle a donné procuration à M. **CROS** Samuel

Mme **LEVEQUE** Marie-José a donné procuration à Mme **GIGON** Christine

Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un Secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame GIGON Christine a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 019-24/04/2023

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 MARS 2023

Monsieur le Maire propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 27 mars 2023.

Monsieur Jacques LEFEBVRE fait part de certaines remarques. Ces remarques ayant été évoquées lors de différentes réunions, Monsieur Jean-Pierre JEANNE, Maire, met au vote l'approbation du procès-verbal tel qu'il a été adressé conjointement à la convocation du présent conseil municipal.

APRES en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 13 voix pour, 2 abstentions (Monsieur Michel AUBERT et Monsieur Vincent FLECHON), 4 voix contre (Madame Sarah SAUVEBELLE, Monsieur Sylvain DEDIDIER, Monsieur Guy HERNANDEZ et Monsieur Jacques LEFEBVRE).

- **Approuve le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 27 mars 2023.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Jean-Pierre JEANNE,
Maire




Christine GIGON,
Secrétaire de séance

